



SELARL DALMAIS PEIXOTO DE PREVAL

Huissiers de Justice associés
41, rue Paul Chenavard – BP 1211
69201 LYON Cedex 01
Tél. : 04 78 28 58 65
Fax : 04 78 29 11 32
huissiers@dalmals.fr

PREMIERE EXPEDITION

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-CINQ ET LE VINGT-SEPT JUIN

A LA REQUETE DE :

La société dénommée **S.A. LYONNAISE DE BANQUE**, société anonyme immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 954 507 976 dont le siège social est 8, rue de la République 69001 LYON, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège"

Ayant pour avocat constitué :

Maître Florence AMSLER, avocate au barreau de LYON, associée au sein de la SELARL B2R et ASSOCIES dont le siège est sis 57 Place de la République 69002 LYON.

AGISSANT EN VERTU DE :

La copie exécutoire d'un acte de prêt notarié en date du 13 juin 2014 reçu par Me Xavier LEVRAULT, Notaire associé de la société civile professionnelle « Pierre-Yves SYLVESTRE, Jean-Pascal ROUX Xavier LEVRAULT, Damien BRAC de la PIERRIERE, Stéphanie SENETERRE-DURAND, Jacques BERAT, Stanislas ROUX, Cyrille MORIOU, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à Lyon 6^e, (RHONE), 51 rue Bugeaud.

Un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 20 mai 2025

LESQUELS M'EXPOSENT:

- Qu'en suite de la délivrance d'un commandement aux fins de saisie immobilière dressé en date du 20/05/2025 et portant sur un bien sis 23 rue Franklin 69120 VAULX EN VELIN, ils me requièrent de bien vouloir procéder à l'établissement du procès-verbal descriptif dudit bien ;

C'EST POURQUOI DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, soussignée Cindy PEIXOTO, Commissaire de justice associée au sein de la SELARL DALMAIS PEIXOTO DE PREVAL, titulaire d'un office d'Huissier de Justice près le Tribunal judiciaire de LYON, y demeurant 41, rue Paul Chenavard, BP 1211, 69201 LYON Cedex 01,

ME SUIS RENDUE CE JOUR vers 12h10 :

Au 23 rue Franklin 69120 VAULX EN VELIN

Où j'ai rencontré, [REDACTED], propriétaire occupante

Où étant accompagnée de :

- M. [REDACTED], diagnostiqueur SOCIETE JURITEC en charge de l'établissement des diagnostics,

J'AI ALORS PROCEDE AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

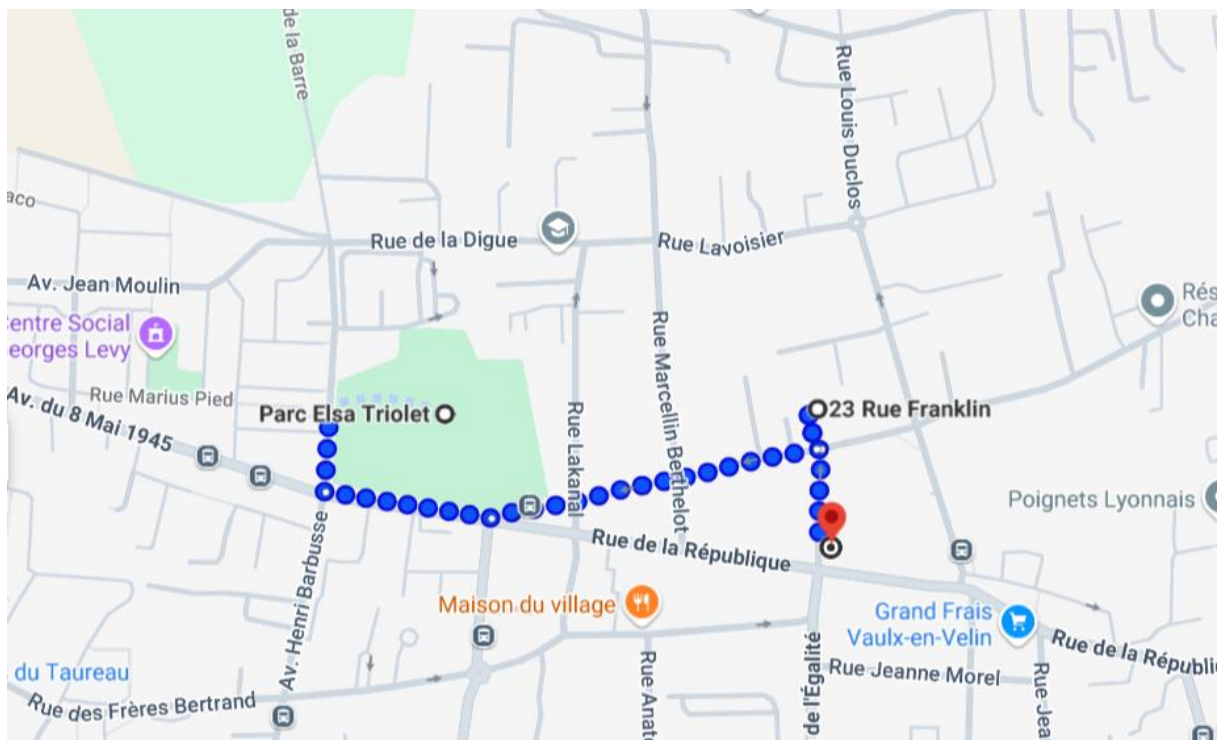
DESCRIPTIF GENERAL DU BIEN IMMOBILIER CONTENANT LES LOTS FAISANT L'OBJET DE LA SAISIE :
--

La maison se situe dans un lotissement de quatre maisons sis 23 rue Franklin 69120 VAULX EN VELIN, proche de Vaulx en Velin village, à moins de 200 mètres des commerces de proximité et de l'école élémentaire.

Le parc Elsa Triolet est à quelques centaines de mètres.

La rue Franklin est desservie par une ligne de bus reliant la station Laurent Bonnevey en une dizaine de minutes

Le bien saisi appartient à [REDACTED] et [REDACTED]





DESCRIPTIF DU BIEN SAISI

Il s'agit d'une maison individuelle construite en 2014.

La maison est chauffée par une pompe à chaleur air/eau qui alimente le plancher chauffant au rez-de-chaussée et les radiateurs à l'étage avec un programmateur, et qui gère également l'eau chaude. La maison n'est pas climatisée.

Les charges communes du lotissement sont de 50 euros par mois environ et la taxe foncière est d'environ 1300 euros.

Je débute mes constatations par l'extérieur.

La maison est édifiée sur un terrain de 212 m², elle est entourée d'un jardin. Un immeuble est situé juste à l'arrière de la maison, de sorte que le jardin supporte un vis-à-vis.

(Cf. Photos n°1 à 15)

Je poursuis mes constatations à l'intérieur de la maison, je débute par l'étage.

L'accès à l'étage se fait par un escalier en bois.

Le couloir distribue une salle de bain, un wc, un coin buanderie et trois chambres.

Le sol du couloir est agrémenté d'un parquet bois et les murs sont peints en blanc. Le tout est en bon état.

(Cf. Photos n°16 à 19)

Le sol de la salle de bain est revêtu d'un carrelage noir.

Les murs sont revêtus de carreaux blanc et gris sur toute la hauteur.

La salle de bain est équipée d'une baignoire et d'un meuble avec double vasques et d'un sèche serviette.

(Cf. Photos n°20 à 22)

Les wc sont revêtus d'un carrelage à mi-hauteur. La pièce est équipée de quatre étagères encastrées au-dessus des wc, les wc sont équipées d'une douchette.

(Cf. Photo n°23)

Buanderie

La pièce est très encombrée. Je relève toutefois que la peinture n'est pas terminée sur les murs dans cette pièce.

(Cf. Photo n°24)

Première chambre à gauche

La pièce est équipée d'une fenêtre à double battant avec volets électriques.

Je relève la présence d'un radiateur sous la fenêtre et d'un point lumineux au plafond.

Le sol est revêtu d'un parquet bois et les murs sont peints en blanc. Le tout est en bon état.

La porte de la pièce est grise. Je relève des traces sur celle-ci.

(Cf. Photos n°25 à 27)

Deuxième chambre

La pièce est équipée de deux fenêtres à simple battant avec allège vitrée laissant passer la lumière.

Le sol est revêtu d'un parquet bois et les murs sont peints en blanc. La pièce est très encombrée rendant difficiles les constatations.

La pièce est équipée d'un point lumineux au plafond.

(Cf. Photo n°28)

Troisième chambre

Le sol est revêtu d'un parquet bois et les murs sont peints en blanc. Le tout est en bon état.

La pièce est équipée d'une fenêtre à simple battant.

Je relève la présence d'un radiateur sous la fenêtre et d'un point lumineux au plafond.

Je constate la présence d'un grand placard mural.

(Cf. Photos n°29 à 30)

Je poursuis mes constatations au rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée est composé d'un salon, d'une cuisine ouverte et de WC à l'entrée.

Dans le hall, je constate des rangements sous l'escalier, un placard avec deux portes coulissantes dans lequel se trouve notamment la pompe à chaleur et une armoire encastrée servant de bibliothèque dans laquelle se trouve le compteur électrique et le compteur Linky.

La porte d'entrée est blanche et dispose d'une partie vitrée laissant passer la lumière naturelle.

(Cf. Photos n°31, 32,35, 44)

Salon/salle à manger

La pièce peut accueillir une partie salon ainsi qu'une partie salle à manger.

Le sol du salon est revêtu d'un carrelage gris clair.

Les murs sont peints en blanc. La peinture est à l'état d'usage.

La pièce est équipée d'une porte coulissante et d'une porte vitrée à double battant avec volets électriques donnant sur le jardin.

(Cf. Photos n°36 à 37)

Cuisine

La cuisine est équipée de meubles blancs à l'état moyen.

Je relève au-dessus de la crédence, un pan de mur jaune.

La peinture des murs est sale.

La pièce est équipée de meubles de cuisine sur les deux murs et comporte de nombreux rangement.

La cuisine est ouverte et donne sur le salon/salle à manger.

Elle dispose également d'un accès au jardin.

(Cf. Photos n°38 à 41)

WC

Je relève des étagères murales encastrées au-dessus des wc. La pièce est équipée d'un lave-main avec meuble vasque.

Les murs de la pièce sont revêtus d'un carrelage sur toute la hauteur.

Fin des constatations vers 12h50.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS

J'annexe au présent Procès-verbal les photographies prises à l'appui de mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et rédigé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Cindy PEIXOTO

